

Berthélemy, Jean-Claude

Research Report

Enjeux énergétiques en Afrique et options stratégiques

FERDI Note brève, No. B109

Provided in Cooperation with:

Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI),
Clermont-Ferrand

Suggested Citation: Berthélemy, Jean-Claude (2015) : Enjeux énergétiques en Afrique et options stratégiques, FERDI Note brève, No. B109, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), Clermont-Ferrand

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/269711>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

Enjeux énergétiques en Afrique et options stratégiques

JEAN-CLAUDE BERTHELEMY

 JEAN-CLAUDE BERTHELEMY est Professeur d'économie et Directeur du département Economie à l'université Paris 1, Panthéon-Sorbonne.

Les objectifs du millénaire pour le développement fixaient à l'horizon 2015 des cibles ambitieuses pour la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. A la veille de cette échéance, force est de constater que ces objectifs sont loin d'être atteints en Afrique sub-saharienne, contrairement à ce que l'on observe dans les autres régions en développement. Alors que la communauté internationale s'apprête à définir en 2015 de nouveaux objectifs, plus ambitieux et plus globaux, les objectifs du développement durable, il est indispensable d'identifier les stratégies qui pourraient permettre à l'Afrique d'entrer à son tour sur le chemin du développement et de la réduction de la pauvreté, tout en participant aux objectifs globaux de durabilité.



.../... La liste des facteurs bloquant le développement de l'Afrique est très longue mais, pour être efficace, la stratégie à mettre en œuvre pour lever ces obstacles doit cibler à court et moyen terme un petit nombre de priorités, reposant sur l'identification des contraintes qui pèsent le plus fortement sur la croissance durable et la réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte, un axe prioritaire fort devrait être pour l'Afrique celui de l'accès à l'énergie. L'Afrique présente le paradoxe d'être une région particulièrement riche en ressources énergétiques primaires, qu'il s'agisse des énergies fossiles mais aussi et surtout des énergies renouvelables, et de supporter les coûts les plus élevés pour l'accès à des énergies modernes, principalement l'électricité. Le handicap de prix particulièrement élevés de l'électricité est par ailleurs amplifié par des pénuries et des ruptures d'approvisionnement récurrentes, qui en augmentent encore le coût d'accès.

Le constat du rôle stratégique, pour le développement africain, de l'accès à l'électricité, vaut tout d'abord au niveau de l'industrie. Dans de nombreux pays, le coût et les difficultés d'approvisionnements en électricité constituent un obstacle majeur à toute tentative d'établissement d'une industrie compétitive, notamment dans les activités qui en sont fortement consommatrices ou qui nécessitent un approvisionnement fiable. De plus, toutes les enquêtes menées auprès des entreprises africaines montrent que l'approvisionnement déficient en électricité constitue l'un des principaux facteurs bloquant de manière significative leur croissance.

Ce constat vaut aussi au niveau des conditions de vie des ménages, qui subissent les mêmes défaillances d'approvisionnement et dont par ailleurs seule une minorité a accès au réseau d'approvisionnement en électricité. Dans ce contexte, il est impossible de mettre en œuvre

une urbanisation ordonnée et durable, comme le montre la multiplication des branchements illicites au réseau dans les zones péri-urbaines, qui contribue à pérenniser les difficultés rencontrées. De plus, dans les campagnes, où vit encore une grande majorité de la population, l'absence d'accès à l'électricité est un facteur de blocage du développement dans de très nombreuses dimensions, telles que l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau, la productivité agricole, ou la diversification des activités rurales. Le manque de progrès dans ces dimensions concourt à la vulnérabilité des populations rurales, tout comme aux vulnérabilités nationales. Ils stimulent l'exode rural, qui aggrave la croissance anarchique sans développement des villes. Ils contribuent aussi à détériorer la situation en matière de sécurité alimentaire, qui est l'un des grands défis de l'Afrique pour les décennies à venir compte tenu de sa croissance démographique. Ils concourent enfin à l'apparition de crises sécuritaires comme actuellement au Sahel.

Bien entendu, donner à tous les Africains un accès à l'électricité ne résoudra pas tous leurs problèmes, mais cela y contribuera de manière significative, et pourra enclencher, localement comme au niveau national, des dynamiques de dé-marginalisation des populations et de réduction de leur vulnérabilité. Compte tenu des immenses richesses potentielles de l'Afrique en énergies renouvelables, relever ce défi est, dans le contexte des objectifs du développement durable que les Nations Unies s'approprient à adopter tout comme dans celui des négociations sur le changement climatique qui auront lieu la même année à Paris en 2015 (COP21), une obligation pour la communauté internationale.

Pour relever ce défi il faut bâtir un plan d'action, partagé par les Africains comme par la communauté internationale. Ce plan d'action aura un coût : combler le retard en infrastructures énergétiques de l'Afrique devrait coûter des inves-

tissements de l'ordre de 26.6 milliards de dollars par an. C'est beaucoup et c'est peu, au regard du caractère véritablement stratégique de l'accès à l'énergie pour le développement de l'Afrique. Au-delà de la quantification des besoins financiers, ce plan d'action doit identifier à tous les niveaux, local, national et continental, les stratégies et projets à mettre en œuvre pour parvenir aux objectifs visés. Il doit aussi reposer sur une identification des bonnes pratiques, de sorte à promouvoir leur diffusion sur une large échelle.

Au niveau local, une question essentielle est celle de l'approvisionnement en électricité des zones rurales, dont la densité de population ne permet pas d'envisager en l'état actuel leur connexion aux réseaux nationaux. Cet approvisionnement peut et doit s'appuyer sur les énergies renouvelables disponibles localement : hydraulique, éolien, solaire, géothermie, biomasse. Ce déploiement sur un vaste territoire de systèmes de production d'électricité et de mini-réseaux décentralisés suppose la mise en œuvre de mécanismes de financement innovants et la constitution de coalitions locales d'acteurs. Le développement de ces solutions locales suppose aussi une stratégie nationale, qui doit se décliner sur au moins trois dimensions : l'organisation d'un réseau d'approvisionnement à moindre coût en équipements de production d'électricité; le développement de compétences techniques en matière d'installation et de maintenance de ces équipements ; la définition de cadres de gouvernance innovants pour l'établissement de systèmes de concession de services publics locaux de fourniture d'électricité.

Au niveau national, il faut mobiliser les vastes ressources énergétiques renouvelables encore inexploitées, notamment les ressources hydroélectriques et géothermiques. Il faut également moderniser et accroître les capacités de production des centrales thermiques, pour résorber à court terme les pénuries et les

surcoûts de l'approvisionnement des réseaux électriques. Ceci suppose des investissements considérables, pour le financement desquels il faut mobiliser des partenariats public-privé. L'attraction d'investisseurs privés, qui est indispensable, suppose une amélioration significative de la gouvernance du secteur, qui doit concilier les objectifs de recouvrement des coûts et de rentabilité des investissements, et ceux d'une tarification équitable.

Au niveau continental, l'interconnexion des réseaux électriques doit être renforcée et étendue de façon ambitieuse, pour acheminer l'électricité disponible vers les grands centres urbains et les industries. Au-delà et en complément des projets de construction d'infrastructures transcontinentales, des initiatives régionales devraient être prises en vue d'assurer la sécurité de ces installations face aux risques de conflits. Les organisations régionales pourraient aussi contribuer à l'amélioration de la gouvernance des secteurs électriques nationaux, par la mise en place de régulateurs régionaux, potentiellement plus indépendants que les régulateurs nationaux. Enfin, le plan d'action pour l'accès à l'énergie en Afrique devrait s'appuyer sur un recensement de l'ensemble des projets développés sur le continent afin de faciliter la reproduction de ceux qui fonctionnent le mieux, en les adaptant aux différents contextes. Une banque d'information rassemblant les bonnes pratiques et les retours d'expérience est alors indispensable.

Au total, ce plan d'action pour l'accès à l'énergie en Afrique doit reposer sur une coalition de tous les acteurs, Africains et non-Africains, au niveau local comme au niveau global. C'est à cette condition que l'on pourra espérer mobiliser les financements publics et privés nécessaires, et se donner les moyens de les utiliser efficacement.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

n° ISSN : 2275-5055

